

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°27

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2022

DOSSIER
«DOSSIER FORÊTS
EUROPÉENNES»
(PAGES 6 - 15)

Révision quinquennale des
standards PEFC

PAGE 3

Dossier forêts européennes

PAGE 6

Restauration d'un marais,
appelé « pré étang » aux
Croisettes de Suxy

PAGE 12

Le secteur forestier va
subir le même drame que
l'agriculture

PAGE 13

La Politique agricole
commune

PAGE 14

Analyse du Rapport du
Foncier agricole

PAGE 17

Coefficients de fermage
2022 ?

PAGE 19

Bail à ferme : L'article 55,
un allié dont on parle (trop)
peu...

PAGE 20

Natura 2000 : Demandez vos
indemnités pour vos forêts
feuillues !

PAGE 22

Le prix FAMIGRO 2022 pour
l'entrepreneuriat

PAGE 23



2022, une année de nouveaux défis

En octobre dernier s'est tenue notre traditionnelle conférence d'automne sur la problématique de l'accès du public aux espaces ruraux et la réforme du Code Civil. Ces sujets étant particulièrement sensibles et d'actualité vous êtes nombreux à y avoir participé. Nous avons eu le plaisir d'entendre deux ministres en les personnes de Mesdames les Ministres Céline Tellier (pour les Forêts) et Valérie De Bue (pour le Tourisme), ainsi que deux juristes pointues, Mesdames Marie-Sophie de Clippele, juriste, PhD, professeure et chargée de recherche au F.R.S-FNRS, et Séverine Van Waeyenberge, notre Secrétaire Générale. Nos deux ministres ont bien entendu notre message de préservation du caractère privé des propriétés privées et d'un indispensable encadrement du public pour l'accès aux espaces ruraux. Elles nous ont promis de prendre en considération nos préoccupations dans les mois à venir, et les deux juristes nous ont éclairé sur une série de points sujets à interprétation.

À ce jour une nouvelle année commence, pleine de perspectives et de nouveaux défis à relever pour assurer la sauvegarde de nos droits et des intérêts de nos propriétés agricoles et boisées.

Notre ministre des Forêts, Madame Céline Tellier, prévoit de lancer les Assises de la Forêt le 25 février, et notre ministre de l'Agriculture, Monsieur Willy Borsus, prévoit de son côté la tenue des Assises de la Terre ce printemps. Ces deux événements seront d'une grande importance pour nos espaces boisés et pour nos terres agricoles. Le premier visera à déboucher sur un Programme Forestier Régional avec tout ce que cela peut impliquer en matière de choix de gestion forestière, et d'éventuelles nouvelles contraintes que certains ne manqueront pas de vouloir essayer de nous imposer. Le second abordera une série de problèmes liés à l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs, une évaluation de la réforme du bail à ferme, le calcul des coefficients de fermage, et l'examen d'une série de nouvelles mesures telles que la mise en place de SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et de l'Espace Rural), à l'instar

de ce qui se passe en France, avec toutes les implications particulièrement préjudiciables que cela pourrait avoir pour les propriétaires et bailleurs. Les SAFER, avec leur droit de préemption et leur souci de vouloir réguler le marché et les prix, et distribuer les terres à qui elles estiment devoir le faire, et aux prix qu'elles estimeront être le « prix juste », sont de véritables instruments d'ingérence du public dans les affaires privées. Nous ne pouvons en aucun cas accepter cette idée évoquée par le Ministre ou son administration.

Du côté de l'Europe les choses bougent également, et le texte définissant la stratégie forestière européenne fait couler beaucoup d'encre et réagit bon nombre de propriétaires forestiers européens via leurs associations représentatives, et de nombreux acteurs de la filière bois. Les premiers y voient un risque de perte de libertés et de baisse du revenu de leurs forêts, et les seconds un potentiel risque de rupture d'approvisionnement en matière première à moyen ou long terme, si, comme le voudraient certains, une part importante de notre forêt devait être « mise sous cloche » et vouée à la seule biodiversité et à la protection de l'environnement et non plus à la production.

Notre association s'est fait entendre lors d'une audition parlementaire tenue devant la Commission relative aux questions européennes le 9 décembre dernier. Notre Secrétaire Générale, tout comme un représentant de la Société Royale Forestière de Belgique, ont pu exposer à nos édiles politiques tous les dangers que pouvaient présenter certaines idées, même si celles-ci restent encore peu précises et pas clairement définies actuellement. Ces idées étant sujettes à interprétation et prises de mesures contraires à nos intérêts, nous resterons vigilants sur ce point. Je vous invite à lire les articles rédigés sur cette question primordiale dans ce numéro de Ma Terre, Mes Bois, ainsi que dans les deux numéros précédents (25 et 26).

Entretemps, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour une année 2022 source de bonheur dans vos familles, et de plaisirs et satisfaction dans la nature, et en particulier au sein de vos propriétés agricoles ou forestières.

Frédéric Petit
Président de NTF

ACTIVITÉS 2022

Ateliers Bail à ferme

De février à juin 2022, des ateliers seront organisés en visioconférence et/ou en présentiel en province (selon les possibilités).

Gratuits (subvention région wallonne)

Inscriptions: voir page 2

Castors

Une rencontre avec visite de terrain sera planifiée au printemps.

Les dates, lieux et programmes vous seront transmis en temps utiles par Flash Info.

Consultez aussi www.ntf.be/agenda